

## Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 08 décembre 2022

n° 203-22 C

**Objet :** *RS - Précisions sur le poste et le recrutement du chargé de qualité à la direction des eaux et de l'assainissement*

- date de convocation le 02 décembre 2022
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi huit décembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Alban-Laysse, salle des fêtes, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 56

<b>Aillon-le-Jeune</b>	Serge Tichkiewitch
<b>Aillon-le-Vieux</b>	Christian Gogny
<b>Arith</b>	Cécile Trahand
<b>Barberaz</b>	Arthur Boix-Neveu
<b>Barby</b>	Christophe Pierretton
<b>Bassens</b>	Martine Lambert
<b>Bellecombe-en-Bauges</b>	Eric Delhommeau
<b>Challes-les-Eaux</b>	James Hallay - Josette Rémy
<b>Chambéry</b>	Jimmy Bâabâa - Marie Bénévise - Claudine Bonilla - Daniel Bouchet - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Alain Caraco - Aloïs Chassot - Philippe Cordier - Christelle Favetta-Sieyes - Sabrina Haerincq - Sylvie Koska - Aurélie Le Meur - Raphaële Mouric - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Benoit Perrotton - Thierry Repentin - Walter Sartori
<b>Cognin</b>	Franck Morat
<b>Curienne</b>	
<b>Doucy-en-Bauges</b>	Marie Perrier
<b>Ecole</b>	Hervé Ferroud-Plattet
<b>Jacob-Bellecombette</b>	Brigitte Bochaton - Bruno Stellan
<b>Jarsy</b>	
<b>La Compôte</b>	
<b>La Motte-en-Bauges</b>	
<b>La Motte-Servolex</b>	Luc Berthoud - Alain Gaget - Pascal Mithieux - Céline Vernaz
<b>La Ravoire</b>	Grégory Basin - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
<b>La Thuile</b>	Dominique Pommat
<b>Le Châtelard</b>	Vincent Boulnois
<b>Le Noyer</b>	Philippe Gamen
<b>Les Déserts</b>	
<b>Lescheraines</b>	
<b>Montagnole</b>	Jean-Maurice Venturini
<b>Puygros</b>	
<b>Saint-Alban-Laysse</b>	Anne-Marie Barouti - Michel Dyen - Alain Saurel
<b>Saint-Baldoph</b>	Christophe Richel
<b>Saint-Cassin</b>	Jocelyne Gougou
<b>Sainte-Reine</b>	Philippe Ferrari
<b>Saint-François de Sales</b>	
<b>Saint-Jean-d'Arvey</b>	Christian Berthomier
<b>Saint-Jeoire-Prieuré</b>	Jean-Marc Léoutre
<b>Saint-Sulpice</b>	Marcel Ferrari
<b>Sonnaz</b>	Daniel Rochaix
<b>Thoiry</b>	Thierry Tournier
<b>Vérel-Pragondran</b>	
<b>Vimines</b>	Corine Wolff

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 18

de Jean-François Beccu à Claudine Bonilla - de Sophie Bourgade à Aurélie Le Meur - de Michel Camoz à Gaëtan Pauchet - de Jean-Pierre Casazza à Florence Bourgeois - de Jean-Benoît Cerino à Raphaële Mouric - de Corinne Charles à Franck Morat - de Jean-Pierre Coendoz à Dominique Pommat - de Isabelle Dunod à Jimmy Bâabâa - de Pierre Duperier à Philippe Ferrari - de Sandra Ferrari à Michel Dyen - de Jean-Pierre Fressoz à Philippe Gamen - de Danièle Goddard à Arthur Boix-Neveu - de Hélène Jacquemin à Luc Berthoud - de Micheline Myard-Dalmais à Daniel Bouchet - de Claire Plateaux à Marie Bénévise - de Farid Rezzak à Christelle Favetta-Sieyes - de Alain Thieffenat à Martine Lambert - de Alexandra Turnar à Aloïs Chassot

- conseillers excusés : 8

Stéphane Bochet - Frédéric Bret - Maryse Fabre - Max Joly - Laïla Karoui - Luc Meunier - Emilio Pla Diaz - Damien Regairaz

### GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex  
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

# Conseil communautaire du 08 décembre 2022

délibération n° 203-22 C

objet **RS - Précisions sur le poste et le recrutement du chargé de qualité à la direction des eaux et de l'assainissement**

Brigitte Bochaton, vice-présidente chargée des ressources humaines et de l'accueil des gens du voyage, indique que le poste de chargé de qualité à la direction des eaux et de l'assainissement est à pourvoir.

Ce poste est chargé d'organiser et de mettre en œuvre une démarche d'amélioration continue au sein de cette direction.

**Vu** l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique qui dispose que la délibération doit préciser, en cas de recrutement sur le fondement de l'article L. 332-8 de ce code, le motif invoqué, la nature des fonctions, le niveau de recrutement et de rémunération de l'emploi créé,

**Vu** le tableau des effectifs,

**Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

**Article 1 : confirme** que le poste de chargé de qualité à la direction des eaux et de l'assainissement est un poste permanent qui a vocation à être occupé par un fonctionnaire relevant du cadre d'emplois des techniciens. Ce poste présente les caractéristiques suivantes :

**Niveau de recrutement :**

Catégorie B – cadre d'emplois des techniciens.

**Missions confiées à l'agent :**

**Piloter la démarche d'amélioration**

**Participer à l'animation du système de management de la qualité**

- Sensibiliser les responsables et l'ensemble des acteurs associés à la démarche d'amélioration.
- Animer des groupes de réflexion et de production.
- Communiquer sur les objectifs et les résultats de la démarche.
- Centraliser et sécuriser la détection et le traitement des non-conformités et les fiches d'amélioration.
- Formaliser des documents opérationnels (modes opératoires, instructions...).
- Organiser et tracer la mise en œuvre de programmes d'actions.
- Analyser les risques, mettre en œuvre les actions préventives et participer au management des risques.
- Sensibiliser les acteurs sur les exigences de la démarche.
- Planifier, conduire ou faire réaliser les audits internes.
- Animer les événements extérieurs contribuant à la transversalité au sein de la direction, et assurer leur logistique.
- Valoriser les actions et les innovations entreprises.

**Suivre les contrôles et les indicateurs de performance**

- Centraliser les données de la direction à l'aide des outils existants dans le domaine de l'exploitation, du cadre réglementaire, et de la sécurité.
- Etablir et mettre à jour les tableaux de bord de direction dans le cadre du système d'information décisionnel.
- Renseigner les indicateurs réglementaires concernant le rapport sur le prix et la qualité des services.

**Gérer la documentation de la démarche qualité**

- Garantir la disponibilité et la mise à jour de la documentation.

**Évaluer le fonctionnement du système qualité et communiquer sur la démarche d'amélioration**

- Suivre, exploiter et commenter les résultats des audits internes, des retours clients.

- Organiser et centraliser l'évaluation des fournisseurs sur la qualité et le niveau de prestations réalisées.
- Garantir la disponibilité et la mise à jour de tableaux de bord d'indicateurs.
- Présenter des bilans des dysfonctionnements détectés (non-conformités, fiche d'améliorations).
- Participer à la préparation des revues de processus et des revues de direction.

#### **Réaliser une veille réglementaire**

- Centraliser les données réglementaires dans le domaine de l'eau, la qualité, la sécurité et l'environnement.
- Suivre les nouveautés en lien avec les experts techniques.

#### **Rémunération de l'emploi :**

Grille indiciaire et régime indemnitaire du cadre d'emplois des techniciens selon expérience.

**Article 2 : confirme** que si cet emploi ne peut être pourvu par une candidature statutaire, il sera possible de le pourvoir sur le fondement de l'article L. 332-8 du code général de la fonction publique, par un agent justifiant des qualités suivantes, dont la rémunération sera fixée par référence à la grille indiciaire du cadre d'emplois des techniciens, assortie du régime indemnitaire selon les dispositions prévues par la collectivité :

- être de préférence titulaire d'un diplôme de type Bac+2 dans la filière technique des métiers de l'eau, de la chimie des eaux ou dans la filière management de la qualité ou dans la filière hygiène qualité sécurité environnement,
- expérience professionnelle d'au moins 2 ans si possible sur un poste similaire,
- connaissances dans le domaine de l'eau et de l'assainissement (notamment les techniques des métiers de laboratoire et des métiers de l'eau), des normes de certification et des méthodes statistiques et des techniques d'analyse de données,
- savoir travailler en transversal, anticiper,
- travail en autonomie et en équipe,
- sens relationnel, pédagogie, écoute, communication,
- organisation, rigueur et méthode,
- capacités rédactionnelles,
- maîtrise des outils informatiques.

**Article 3 : autorise** le président ou son représentant à signer le contrat à intervenir le cas échéant.

# ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Délibération I-Parapheur**

Numéro attribué à l'acte : **203-22 C**

Objet de l'acte : RS - Précisions sur le poste et le recrutement du chargé de qualité à la direction des eaux et de l'assainissement

Thème Préfecture : 4 - Fonction publique 1 - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T. 2 - Autres délibérations

Date de l'acte : 16 décembre 2022

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20221216-lmc1H28618H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H28618H1

Date de transmission en Préfecture : 16 décembre 2022

Date de réception en Préfecture : 16 décembre 2022

Publication sur le site internet: vendredi 16 décembre 2022